Cérémonie des vœux du Maire de Serris

Mardi 24 janvier 2012

Merci Ghislaine : (Ghislaine Servières, Conseillère municipale déléguée auprès du personnel et des partenaires extérieurs.)

Merci à vous toutes et à vous tous de votre présence, ce soir, à cette traditionnelle cérémonie des voeux.

Permettez-moi de remercier toutes celles et ceux qui contribuent à l'organisation de cette soirée.

- Tout d'abord les agents municipaux, (en particulier ceux du service Culturel, des Services techniques, de la Communication et de mes plus proches collaboratrices du Cabinet)
- Et aussi nos partenaires locaux : le lycée Emilie du Chatelet, la boulangerie Robac, Monceaux Fleurs de la place d'Ariane, ainsi que **l'Ecole de Musique Serrissienne** pour sa belle prestation :

Ces vœux sont aussi l'occasion pour notre commune de saluer les acteurs publics, privés ou associatifs, les partenaires et les amis de notre commune, de notre territoire qui participent activement à la vie de Serris et à son développement.

Sans eux, Serris ne seraient pas ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'il deviendra demain.

Permettez-moi plus particulièrement de saluer un certain nombre de personnalités :

- Monsieur le Président du SAN du Val d'Europe,
- Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux et généraux,
- Les Maires, Maires Adjoints, Conseillers municipaux des communes avoisinantes,
- Mes collègues du Conseil Municipal de Serris que je remercie pour leur engagement au quotidien, ainsi que leur conjoint.
- Mesdames et Messieurs les représentants de l'Etat et des Services Publics,

De l'EPA

de l'Education nationale de la Police nationale,

des Pompiers

les agents de la Maison Départementale des Solidarités de Lagny

et ceux de la Trésorerie Principale

Je souhaite d'ailleurs souligner les excellentes relations de travail que nous avons avec ces instances.

- Mesdames et Messieurs les représentants des services des collectivités territoriales,
- Mesdames et Messieurs les partenaires économiques, notamment ceux du centre commercial, de La Vallée Village, et de Disney,
- Mesdames et Messieurs les présidents et les bénévoles de nos associations si précieuses au dynamisme local,

- Mesdames et Messieurs les agents municipaux,
- Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens, Chers partenaires, et Cher(e)s ami(e)s,

Nous avons souhaité faire évoluer cette année l'organisation de notre cérémonie des vœux :

Ainsi, le buffet traditionnellement proposé s'inscrit dans une thématique : champêtre et bio dans le cadre de notre politique de développement durable.

Cela répond à un choix de mise en adéquation avec notre agenda 21, cet outil de référence de nos actions actuelles et futures qui nous engage dans un certain nombre de démarches stratégiques en ce domaine.

Pour compléter la présentation des changements proposés pour cette soirée, nous avons souhaité également, et pour la première fois, honorer et remercier publiquement un certain nombre de personnes attachées à Serris par la remise d'une médaille de la ville.

Pour autant, dans les incontournables, est conservé, comme vous pouvez le constater, mon traditionnel discours des vœux dont on m'a dit qu'il devait être le plus concis possible...

Il n'est pas toujours facile de condenser en quelques phrases tant la richesse des évènements de l'année écoulée que la présentation des projets.

Comment ne pas évoquer par exemple le contexte économique et financier international et ses incidences nationales et locales.

Certes, Serris n'a pas d'emprunts toxiques et nous avons un faible taux d'endettement, mais malgré tout, certains de nos partenaires, financeurs ou subventionneurs, étant directement impactés, nous sommes de fait concernés.

Comment ne pas évoquer aussi les ressources territoriales (communales et intercommunales) très sensiblement touchées par les réformes fiscales, en particulier celle de la T.P., les diminutions de dotations d'Etat et un mode de comptage des habitants qui nous amène 3 ans en arrière (7443 habitants).

Certains projets auxquels nous restons très attachés, doivent être différés dans le temps. Des programmations d'équipement qui semblaient actées sont décalées : ainsi, la salle des fêtes arrivera plus tardivement que prévue.

En effet notre intercommunalité, le Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val d'Europe, par la convergence d'un certain nombre de facteurs, dont la crise certes, mais aussi les conséquences des nouveautés de la loi de finances 2012, a dû faire des choix et notamment dans la planification des équipements.

Pour autant, le fait d'être membre d'un SAN a d'indéniables avantages :

C'est la seule forme d'intercommunalité qui a l'obligation d'accompagner tout développement de plus de 30 logements, a fortiori les ZAC, par la construction de tous les équipements de proximité nécessaires à la vie des futurs habitants : écoles, centres de loisirs, gymnases, centre culturel, crèches...

Nous avons donc été très satisfait de constater que le Préfet dans son schéma départemental de coopération intercommunale nous maintenait dans notre organisation actuelle.

Merci donc à notre intercommunalité d'avoir contribué, au printemps dernier, à l'ouverture du gymnase Olympe de Gouges que nous avons ainsi pu mettre à disposition du lycée Emilie du Châtelet et des associations.

Merci pour la construction du centre nautique intercommunal sur la commune de Bailly, à proximité du bourg de Serris, qui devrait ouvrir ses portes cet été.

La coulée verte est complétée par une trame verte, permettant de relier le quartier des Marmousets (des collèges) au centre aquatique.

Merci au SAN d'avoir également créé un véritable lieu d'accueil périscolaire performant et adapté en complément de l'école Henri Matisse. Ce nouveau bâtiment aux normes BBC s'inscrit parfaitement dans notre démarche de développement durable et sa structure en bois affiche cette ambition.

Notre dernier magazine municipal vous a présenté un large panel de nos actions des dernières années car il est important, pour nous, de vous informer.

Nous sommes attachés au « dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit » tout en gardant la capacité d'adaptation et de réaction à un contexte éminemment évolutif.

Le lien de proximité avec les habitants reste essentiel pour les élus locaux que nous sommes.

Comme les habitants, nous souhaitons, que Serris continue son évolution à un rythme réfléchi afin de rester une commune verte, solidaire et durable, afin que notre ville soit, aujourd'hui comme demain, à taille humaine.

C'est en quoi la question posée par le Président du SAN sur l'avenir du Val d'Europe ne nous heurte pas. La réponse ne doit pas être le résultat d'un sentiment ou d'une intime conviction mais d'une analyse. C'est ce à quoi les élus de Serris s'emploient et continueront à s'employer en toute indépendance d'esprit.

Par nos échanges entre conseillers municipaux Serrissiens mais aussi avec nos collègues des 4 autres communes, nous progressons dans notre réflexion.

Si les élus auront à se prononcer officiellement en conseil municipal, il est évident pour nous, que notre décision devra aussi prendre en compte l'avis des habitants qui sont en premier lieu concernés.

Pour la sérénité des débats, il est essentiel d'être objectif sur ce qu'exprime la loi du 16 décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales : contrairement à Paris, Lyon et Marseille, la commune unique (nouvelle) qu'autorise cette loi, exclue la notion d'arrondissement et fait disparaître les anciennes communes en tant que collectivités territoriales.

De plus, ce qui peut paraître un peu paradoxal, c'est que cette commune nouvelle parce qu'elle est deviendrait unique devrait obligatoirement rejoindre une autre intercommunalité. Est-ce souhaitable et si oui laquelle, on ne sait pas ? Avec quelles compétences, nous le savons pas ?

Pour autant, quoi que soit notre mode de gouvernance dans l'avenir, une thématique supracommunale restera essentielle : celle de notre inquiétude sur le financement du développement des transports sur notre territoire

Pour répondre au besoin de logements en Ile de France, notre territoire en développement permanent, doit être accompagné par le STIF et la Région, afin de participer à l'évolution de l'offre de transport rendue nécessaire.

Dans un contexte économique toujours plus contraint, il semble impossible de faire supporter aux seules collectivités adhérentes le poids financier du renforcement du maillage du territoire induit par l'arrivée des nouveaux habitants. Solidairement, elles ont déjà largement contribué ces dix dernières années à doubler l'offre.

L'absence de proposition contribue à rendre les transports en commun moins attractifs, à renforcer la dépendance des ménages à l'automobile et surtout à pénaliser encore plus les ménages les plus fragiles.

• L'ouverture en septembre prochain de l'Hôpital de Marne la Vallée, à Jossigny, va contribuer à augmenter le flux des usagers dans le centre urbain.

2 000 personnes viendront y travailler sans compter les visiteurs et les prestataires de services.

- Ce quartier va à terme connaître une véritable mutation notamment par la création et la mise en service du cours de la Gondoire en prolongement du cours du Danube.
- place d'Ariane, comme l'a annoncé le Maire de Chessy lors de ses vœux, deux salles de cinéma devraient s'ouvrir dans les années qui viennent.
- En complément de ces ouvertures, dans le cadre de la phase IV du développement du territoire est envisagé le développement des 19 hectares de la ZAC des Gassets. Elle doit accueillir sur plus de 10 ans des bureaux et des activités ainsi que le second pôle de l'université de Marne la Vallée. Ce projet comprend également des résidences pour étudiants et une extension du centre commercial.
- Avant le démarrage de cette nouvelle phase, nous devons prendre en compte l'avenant 9 à la phase III qui découle d'une volonté politique de continuité. Il fera à partir de 2015 la transition avec la 4^{ème} phase de développement.

Nous avons approuvé cet avenant car il est fondé sur un équilibre qui nous tient à cœur : celui entre les emplois et les logements.

Cet avenant prévoit la construction de 370 logements nouveaux à Serris, la réalisation d'un groupe scolaire et une extension (du centre commercial sur les voies TGV, côté cours du Danube.

• La Vallée Shopping Village va également s'agrandir. Son extension permettra l'accueil de 23 nouvelles boutiques dés l'automne 2012.

Nous rappelons régulièrement à nos partenaires notre attachement à voir la création de nouveaux logements conditionnée à l'existence d'un équilibre entre emploi et habitat et une politique du logement diversifiée en particulier par de l'acquisition à prix maîtrisé et du logement locatif social.

Les futures extensions du centre commercial et le développement de nos ZAC (du Prieuré, du Couternois, du Pré de Claye et des Gassets) participent pleinement à cette recherche d'équilibre emplois/habitants.

La ZAC du Prieuré, appelée aussi Parc International d'Entreprises, située au sud du village, poursuit son développement. Plusieurs programmes la composent :

- Le Forum II prend forme avec ses deux bâtiments sont en cours de construction. La livraison est prévue pour début 2012.
- La future pépinière d'entreprises du SAN pourra dès cette année, accueillir une trentaine de nouvelles entreprises tertiaires.
- Des implantations d'entreprises sont également actées :
 - o L'installation dans un bâtiment HQE de la Chambre de Commerce et d'Industrie avec ses 200 collaborateurs (L'ouverture est prévue cette année),
 - o Le siège social de Ludendo avec la Grande Récré.
 - o Le centre de traitement informatique de données de la Banque de France.

En parallèle de ces grands projets, nous soutenons également au quotidien les activités économiques et commerciales de notre ville que ce soit en appuyant la demande d'ouverture dominicale de Castorama ou par la mise en place d'une signalétique spécifique pour les commerces du bourg.

En ce qui concerne le commerce de proximité, 2 fois 200 m² de commerces seront proposés au RDC de deux nouveaux programmes immobiliers, près de l'Hôtel de ville :

- Dans le but de permettre un parcours résidentiel sur la commune et de favoriser la mixité sociale, la ville a soutenu un programme de trente logements en PSLA (Prêt Social Location Accession) en face de l'Hôtel de ville. Nous accompagnons le promoteur dans sa recherche de candidat pour l'ouverture d'une boulangerie en pied d'immeuble. Les travaux devraient démarrer bientôt et la livraison est envisagée pour début 2014.
- à proximité, 200 m² de commerces en pied d'immeuble sont également actés par l'avenant 9 à la phase III : les premiers logements sont prévus pour 2015-2016.

Toujours pour favoriser la mixité sociale, nous avons également soutenu une opération d'accession en Pass Foncier et en locatif social pour les seniors, dans le bourg, à la Ferme des Célestins. Ces logements devraient être livrés au cours du premier semestre 2012.

En 2011, côté sportif, outre les bons résultats de nos équipes et l'élection de M. Palierne, président de l'ATTS, à la tête de la Fédération Française de tennis de table, nous préparons, en accord avec l'EPA, le

déplacement de notre terrain provisoire de rugby d'Orsonville à côté des Marmouset. Cela permettrait une mutualisation des vestiaires suite à l'incendie qui a détruit ceux d'Orsonville.

En 2012, nous travaillons également sur deux autres réflexions en matière d'équipements en lien avec des projets de services.

• Devant le constat qu'il devient nécessaire d'agrandir l'accueil périscolaire des p'tits loups, nous projetons, avec quelques travaux, de mettre à disposition des enfants le RDC de la Salle des Moissons.

L'autre dossier sur lequel nous nous engageons plus précisément concerne un nouveau lieu d'accueil pour nos jeunes.

En accord avec le Collège de Saint Germain sur Morin qui occupe à Serris des bâtiments préfabriqués du Conseil général, nous prévoyons d'utiliser des locaux mis à notre disposition.

• Ce projet autour de la jeunesse s'inscrit pleinement dans la philosophie que nous souhaitons développer dans notre Projet Educatif Local.

Je terminerai par ses quelques mots de Simone de Beauvoir : « le présent n'est pas un passé en puissance, il est le moment du choix et de l'action. »

Très bonne année 2012 à toutes et à tous.

J'invite maintenant Ghislaine Servières à me rejoindre pour qu'ensemble nous procédions à la remise des médailles de la ville.